20	14/10/2003	420.366.128	14	EUR	

NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.		
					03745.3411	A 1.

C O M P T E S A N N U E L S E N E U R O S

DENOMINATION : ROGISTER EXPEDITION

Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Rue Mitoyenne N° : 905 Bte :
Code postal : 4840 Commune : Welkenraedt
Registre : RC Greffe de : VERVIERS N° : 2848247
Adresse Internet*:

Numéro de TVA ou numéro national	420.366.128

DATE | 20/01/2003 | du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du	12/09/2003		
et relatifs à l'exercice couvrant la période du	01/04/2002	au	31/03/2003
Exercice précédent du	01/04/2001	au	31/03/2002

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui /non

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- OFFERGELD Brigitte
  Président du conseil d'administration
  Grünerweg 1
  52146 Würselen ALLEMAGNE (DE)
  Date de début de mandat : 13/09/2002 Date de fin de mandat : 13/09/2006

- SERWAS Roland
  Administrateur délégué
  Rue du Parc 30 A
  4720 La Calamine BELGIQUE
  Date de début de mandat : 13/09/2002 Date de fin de mandat : 13/09/2006

- Offergeld Johannes
  Administrateur
  Hasenfeld 19
  D-52146 Aix-la-Chapelle ALLEMAGNE (DE)
  Date de début de mandat : 10/10/2000 Date de fin de mandat : 13/09/2006

Nombre total de pages déposées : 14
Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 9, 10, 11, 12, 13

Les présents comptes annuels ont été déposés par voie informatique conformément à l'article 177 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et satisfont dès lors aux contrôles prévus.
* Mention facultative.

N° NAT.	420.366.128	03745.3412	A 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable externe ou à un reviseur d'entreprises ? . . . . . NON

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission
  (A. Tenue des comptes de l'entreprise (*); B. Etablissement des comptes annuels (*); C. Vérification de ces comptes;
  D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

(*) Mention facultative.

1. BILAN APRES REPARTITION

A C T I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	255.491	255.491
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27		
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	255.491	255.491
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	201.846	178.378
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	25.507	30.934
A. Créances commerciales	40	24.729	28.508
B. Autres créances	41	778	2.426
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	176.227	147.332
X. Comptes de régularisation	490/1	112	112
T O T A L D E L' A C T I F	20/58	457.337	433.869

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15	436.777	411.771
I. Capital (ann. III)	10	280.000	280.000
A. Capital souscrit	100	280.000	280.000
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	20.005	18.755
A. Réserve légale	130	20.005	18.755
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140	136.772	113.016
Perte reportée (-)	141	( )	( )
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	20.560	22.098
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	20.560	22.098
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	1.072	1.479
1. Fournisseurs	440/4	1.072	1.479
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	16.966	20.619
1. Impôts	450/3	16.966	20.619
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	2.522	
X. Comptes de régularisation	492/3		
T O T A L D U P A S S I F	10/49	457.337	433.869

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation			
Mentions facultatives :			
Chiffre d'affaires	70		
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	38.703	36.954
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70	( )	( )
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	( )	( )
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(335)	(334)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	38.368	36.620
Perte d'exploitation (-)	64/70	( )	( )
II. Produits financiers	75	219	1.049
Charges financières (-)	65	(1.934)	(272)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	36.653	37.397
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles (-)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	36.653	37.397
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	( )
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Transferts aux impôts différés (-)	680	( )	( )
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	(11.647)	(9.352)
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	25.006	28.045
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transferts aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68	25.006	28.045
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69	138.022	114.418
Perte à affecter (-)	69/70	( )	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	25.006	28.045
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	113.016	86.373
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	( )
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	(1.250)	(1.402)
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920	1.250	1.402
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	(136.772)	(113.016)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
I. ETAT DES IMMOBILISATIONS						
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159		8355	255.491
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169		8365	
. Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039	( )	8179	( )	8375	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+) (-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199		8395	255.491
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239	( )	8435	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269		8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279		8475	
. Repris car excédentaires (-)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329		8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+) (-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	8139		8339		8565	255.491

II.A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus directement Nombre	Droits sociaux détenus directement %	Droits sociaux détenus par les filiales %	Données extraites des derniers comptes annuels disponibles: Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres (+) ou (-) (en unités de devise)	Résultat net (+) ou (-) (en unités de devise)
- SA Rogister Logistik S.A. Num. nat. : 413.043.519 Mitoyenne 905 4840 Welkenraedt BELGIQUE				31/12/2002	EUR	2.777.778	380.295
Actions nominatives	999	099,90	000,00				
- Offergeld Logistik France SARL Num. nat. : Zone Industielle, Route de Choisy 3 60200 Compiègne FRANCE (FR)				31/12/2002	EUR	164.240	133.419
Parts sociales	500	100,00	000,00				

II.B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE REPOND DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A ou B) défini en bas de page.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Code éventuel (*)

(*) Les comptes annuels de l'entreprise :
A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque Nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	280.000	xxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	280.000	xxxxxxxxxxxx
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
Catégories d'actions			
Nominatives SDVN		280.000	2.500

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par :			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

R E S U M E D E S R E G L E S D ' E V A L U A T I O N

I. PRINCIPES GENERAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants :]
[Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants :]

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

FRAIS DE RESTRUCTURATION :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en % Principal Min - Max	Taux en % Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement			-	-
			-	-
			-	-
2. Immobilisations incorporelles				
			-	-
			-	-
			-	-
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux				
			-	-
			-	-
			-	-
4. Installations, machines et outillage				
			-	-
			-	-
			-	-
5. Matériel roulant				
			-	-
			-	-
			-	-
6. Matériel de bureau et mobilier				
			-	-
			-	-
			-	-
7. Autres immobilisations corporelles				
			-	-
			-	-
			-	-

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

STOCKS :

Les stocks sont évalués à leur VALEUR D'ACQUISITION calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la VALEUR DE MARCHE si elle est inférieure :
1. Approvisionnements :

2. En-cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

4. Immeubles destinés à la vente :

FABRICATIONS :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

DETTES :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

DEVISES :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

CONVENTIONS DE LOCATION-FINANCEMENT :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à EUR.

I N F O R M A T I O N S C O M P L E M E N T A I R E S

ROGISTER EXPEDITION
Société Anonyme
Rue Mitoyenne 905
4840 Welkenraedt

Registre de Commerce de Verviers n° 48.247
Taxe sur la Valeur Ajoutée n° 420.366.128

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION en application de l'art. 94 du Code des Sociétés

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice social clôturé le 31 mars 2003.

1. Des comptes annuels :

L'exercice se clôture par un bénéfice de 25.006,43 EUR. Le Conseil d'Administration a décidé d'arrêter les comptes annuels dans la forme suivante.

a) Du bilan :

	2002/2003	2001/2002
ACTIF		
. Immobilisations financières	255.491,47	255.491,47
. Créances commerciales à un an au plus	24.728,77	28.507,60
. Autres créances à un an au plus	778,20	2.426,06
. Placements de trésorerie	0,00	0,00
. Valeurs disponibles	176.226,87	147.332,72
. Comptes de régularisation	112,50	111,55
	457.337,81	433.869,40
PASSIF		
. Capitaux propres	436.777,44	411.771,01
. Dettes à un an au plus		
. dettes commerciales	1.072,15	1.479,36
. autres dettes	19.488,22	20.619,03
. Comptes de régularisation	0,00	0,00
	457.337,81	433.869,40

Le total de l'actif s'élève à 457.337,81 EUR par rapport à 433.869,40 en 2001/2002.

Le ratio de liquidité s'améliore encore par rapport à l'exercice 2001/2002, et passe de 8,07 à 9,82.

b) Du comptes de résultats :

	2002/2003	2001/2002
Autres produits d'exploitation	104.943,00	104.160,00
Autres charges d'exploitation	-66.575,13	-67.540,20
Résultat d'exploitation	38.367,87	36.619,80
Produits financiers	219,63	1.048,59
Charges financières	-1.934,30	-271,86
Résultat courant avant impôts	36.653,20	37.396,53
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Résultat de l'exercice avant impôts	36.653,20	37.396,53
Régularisation d'impôts	0,00	3.965,73
Impôts	-11.646,77	-13.317,04
Résulat de l'exercice	25.006,43	28.045,22
Prélèvements sur les réserves immunisées et impôts différés	0,00	0,00

Transferts aux réserves immunisées et aux impôts différés	0,00	0,00
Résultat de l'exercice à affecter	25.006,43	28.045,22

Le chiffre d'affaires s'élève à 104.943,00 EUR contre 104.160,00 en 2001/2002.
Le résultat s'élève quant à lui à 25.006,43 EUR contre 28.045,22 EUR en 2001/2002.

2. Des événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement important de nature à influencer la situation de la société n'est survenu après la clôture de l'exercice.

3. Evolution des affaires :

Rien de particulier n'est à signaler.

4. Activités en matière de recherche et développement :

Néant.

5. Situation juridique (augmentation de capital - émission d'obligations convertibles - émission de droits de souscription) :

Aucune modification n'est intervenue dans la structure juridique de la société.

6. Succursales :

Néant.

7. Répartition du résultat :

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons de répartir le résultat comme suit :
23.756,11 EUR en report à nouveau;
1.250,32 EUR en réserve légale.

8. Rachat d'actions :

Néant.

9. Nominations/Reconduction des mandats d'administrateurs :

Néant.

10. Articles 633 et 634 du Code des sociétés:

Néant.

11. Conflit d'intérêts :

Néant.

Le Conseil d'Administration propose donc à l'assemblée générale annuelle :

. d'approuver le présent rapport de gestion ;
. d'approuver les comptes annuels comportant le bilan, le compte de résultats ainsi que l'annexe ;
. d'accepter la répartition du résultat;
. de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Welkenraedt, le 12 août 2003.

Le Conseil d'Administration,

Offergeld Brigitte	Serwas Roland	Offergeld Johannes
Présidente du Conseil d'Administration & administrateur délégué	Administrateur délégué	Administrateur